

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BELLE-ÎLE-EN-MER**

Extrait du registre des délibérations du conseil de la Communauté de Communes

**SÉANCE DU 20 JANVIER 2011**

L'an deux mille onze, le vingt janvier, à vingt heures, les membres du conseil de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en leur lieu habituel de séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric LE GARS.

Nombre de conseillers :	* Étaient présents :	P.Y. DÉSARD, A. HUCHET, M.L. MATELOT ;
> en exercice : 19		F. LE GARS, T. GROLLEMUND, G. LE CLECH,
> présents : 15		M.F. MORVAN, J. OLIÉRIC, M.C. PERRUCHOT ;
> votants : 18		B. GIARD, G. TANGUY ;
Date de convocation :		N. NAUDIN, A. CASTERS, F.X. COULON, J. MORVANT.
13/01/11	* Étaient absents excusés (ayant remis pouvoir) :	G. BERTHO, C. GUILLOTTE, P. VIARD.
Date de publication et		
d'affichage : 24/01/11	* Était absent excusé (n'ayant pas remis pouvoir) :	J.Y. BANNET.



**Délibération n° 11-024-59**

**ESPACES NATURELS – LES POULAINS : OUVERTURE ET TARIFS BILLETTERIE 2011**

Suite à une erreur matérielle, la délibération n° 10-307-59 du 13 décembre 2010 est annulée et remplacée par cette dernière.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe comme suit, les dates, horaires et tarifs d'ouverture de la maison de site de la Pointe des Poulains :

1) Date et heures d'ouverture en 2011 :

	<b>Période d'ouverture</b>	<b>Jours d'ouverture</b>	<b>Horaires</b>
<b>Avril, mai, juin et septembre</b>	Du 1 <sup>er</sup> avril au 30 juin et du 1 <sup>er</sup> au 30 septembre	5 jours sur 7 <i>Du mardi au mercredi et du vendredi au dimanche</i>	Fixes (voir ci-dessous)
<b>Juillet et août</b>	Du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 août	7 jours sur 7	
<b>Octobre</b>	Du 1 <sup>er</sup> au 20 octobre	2 jours sur 7 <i>Jeudi et samedi</i>	
<b>Vacances de Toussaint</b>	Du 21 octobre au 6 novembre	6 jours sur 7 <i>Du mardi au dimanche</i>	

Horaires d'ouverture du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin et du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2011 :

- Villa Lysiane : de 10 h 30 à 12 h 20 puis de 14 h 20 à 17 h 30
- Villa des 5 parties du monde et Fort : de 10 h 30 à 17 h 30 (dernière entrée 16 h 30)
- Phare des Poulains : de 10 h 15 à 17 h 45 (et variation selon les marées)

Horaires d'ouverture du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2011 :

- Villa Lysiane : de 10 h 30 à 12 h 20 puis de 14 h 20 à 18 h 00
- Villa des 5 parties du monde et Fort : de 10 h 30 à 18 h 00 (dernière entrée 17 h 00)
- Phare des Poulains : de 10 h 15 à 18 h 15 (et variation selon les marées)

Horaires d'ouverture du 1<sup>er</sup> octobre au 6 novembre 2011 :

- Villa des 5 parties du monde et Fort : de 13 h 00 à 17 h 00 (dernière entrée 16 h 00)
- Phare des Poulains : de 12 h 45 à 17 h 15 (et variation selon les marées)

2) Tarifs billetterie en 2010 :

<b>Individuels</b>	
<b>Muséographie complète</b>	
Insulaires (sur présentation de la carte insulaire) et moins de 12 ans	0 €
« Pass culturel » sur présentation du billet d'entrée de la Citadelle Vauban ou du Grand Phare	3 €
Plein tarif	4 €
<b>Fort</b>	
Insulaires (sur présentation de la carte insulaire) et moins de 12 ans	0 €
Plein tarif	2 €
<b>Groupes (10 personnes et plus)</b>	
<b>Muséographie complète</b>	
Adultes	3 €
Scolaires ou colonies (y compris pour les moins de 12 ans)	2 €
<b>Fort</b>	
Adultes	2 €
Scolaires ou colonies (y compris moins de 12 ans)	1 €
Excursionniste (sur présentation du ticket de car)	1 €
<b>Visite commentée du site des Poulains (de 5 à 25 personnes – Durée 1 h 30)</b>	
Adulte	6 €/pers
Scolaires, colonies et de 7 à 12 ans	3 €/pers
Moins de 7 ans	0 €

*Pour extrait conforme*

Fait à Le Palais, le 24 janvier 2011

Le président,  
Frédéric LE GARS